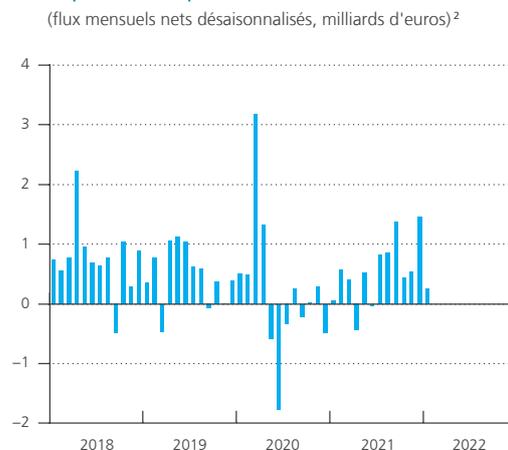


Liens: [observatoire du crédit](#)

Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source : BNB (schéma A).



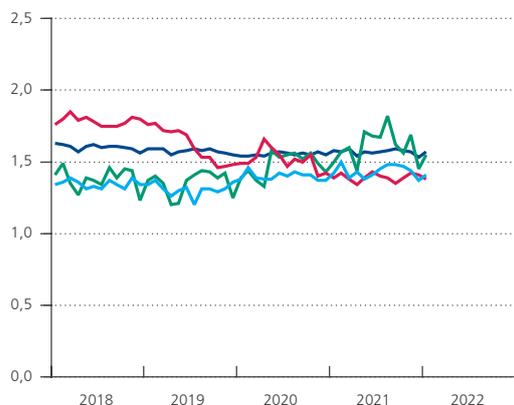
Source : BNB (schéma A).

Janvier 2022

L'octroi de crédits aux entreprises a légèrement augmenté en janvier, principalement sous l'impulsion de la prise de crédits à long terme. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 4,5 % (contre 4,4 % en décembre). Le taux de croissance des crédits à court terme est devenu positif et s'est affiché à 1,0 % (contre -0,4 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 2,9 % (contre 5,0 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 6,1 % (contre 6,0 % en décembre). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en janvier a dépassé de 0,3 milliard d'euros celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a peu évolué en janvier, s'affichant à 1,42 % (contre 1,41 % en décembre), en raison de la combinaison d'une baisse des tarifs sur les prêts à long terme et d'une hausse dans les autres catégories de crédit. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans a cédé 3 points de base, pour ressortir à 1,38 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a repris 10 points de base, s'établissant à 1,55 %. Enfin, le coût des emprunts à court terme s'est relevé de 4 points de base, tant sur les prêts dont le montant était inférieur à un million d'euros que sur ceux pour lesquels il y était supérieur, pointant respectivement à 1,57 ou 1,41 %.

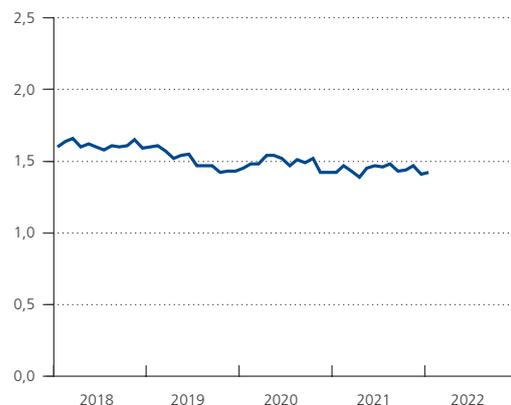
Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Crédits à taux variable < 1 an, < 1 mio euros
- Crédits à taux variable < 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, < 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source : BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré³ (pourcentages)



Source : BNB (enquête MIR et schéma A).

¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.
³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.